Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260305-260309-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE
N°260309

Séance du 05 mars 2026

le conseil muniicpal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Françoise KERGUELEN, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	14	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :
M. BANCHEREAU Charléric, M. BEAUGE Loïc, M. BERTIN Serge, Mme DUBOIS Claudine, Mme FRO Noëlle, M. GODIN Christian, Mme KERGUELEN Françoise, Mme LACAZE Marie, Mme LE DIZES Sophie, M. LE NET Aurélien, Mme LE ROSSIGNOL Chantal, M. PERSEHAIE Pierre, Mme RAULLINE Michèle, M. THOMAS Christian

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
19 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
10 mars 2026

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme LE ROSSIGNOL Chantal

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

10 mars 2026

et publication du

10 mars 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Françoise KEERGUELEN, Maire,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : **226 291,37**

Recettes : **283 291,37**

Fonctionnement

Dépenses : **1 237 144,55**

Recettes : **1 237 144,55**

Pour rappel, total budget :

Investissement			
Dépenses	:	283 291,37	(dont 57 000,00 de RAR)
Recettes	:	283 291,37	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement			
Dépenses	:	1 237 144,55	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	1 237 144,55	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à TREFFENDEL

le Maire KERGUELEN Françoise

le(s) secrétaire(s) de séance